

09.06.2011 – 16:16 Uhr

SIA sur le message culture 2012-2015 / Culture du bâti moderne: le Parlement doit rectifier le tir

Zurich/Berne (ots) -

La culture du bâti contemporaine doit avoir le même statut en politique culturelle que le patrimoine bâti ou le cinéma. La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) demande au Parlement de procéder aux rectifications nécessaires lors des délibérations parlementaires sur le message culture 2012-2015.

Le Conseil des Etats se penchera sur le message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012-2015 (message culture) la semaine prochaine. La Commission de la culture du Conseil national étudiera le dossier à partir du mois d'août. A l'avenir, la politique culturelle constituera un domaine spécifique, disposant de ses propres moyens financiers.

Lors de la session de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), Daniel Kündig, président de la SIA, a souligné qu'il saluait la concrétisation de ce projet, attendue depuis longtemps. Mais de préciser qu'il était très déçu que «le message culture omette presque entièrement la culture du bâti contemporaine». Il a déclaré qu'il était inacceptable de ne pas mettre la culture du bâti moderne sur un pied d'égalité avec le patrimoine bâti ou le cinéma. Et d'ajouter que le projet du Conseil fédéral ne satisfait dès lors pas aux exigences d'une politique culturelle moderne. Au nom de la SIA, Daniel Kündig en a appelé au Conseil des Etats et au Conseil national afin qu'ils procèdent aux rectifications nécessaires. Il a réitéré quela culture du bâti contemporaine mérite le même traitement que le patrimoine bâti, y compris la protection du patrimoine culturel et des monuments historiques. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats prévoit certes une augmentation de 20 millions de francs des fonds fédéraux destinés à la protection du patrimoine culturel et des monuments historiques. Mais ces moyens financiers sont insuffisants. Premièrement, le montant prévu pour la protection du patrimoine culturel et des monuments historiques se situe toujours information 9 juin 2011 aux médias 20 millions de francs en dessous du minimum requis. Deuxièmement, il faut des moyens suffisants pour promouvoir également la culture du bâti contemporaine.

Cette dernière revêt d'ailleurs une grande importance pour l'image de la Suisse à l'étranger. La SIA invite le Conseil des Etats, puis le Conseil national, à prévoir les moyens financiers nécessaires pour encourager adéquatement l'architecture et le génie civil contemporains.

La SIA réitère en outre les exigences qu'elle avait formulées conjointement avec d'autres acteurs de la culture du bâti, à savoir que la loi doit instituer une commission fédérale permanente pour la culture du bâti ainsi qu'un prix pour la création contemporaine dans ce domaine. Un rapport périodique sur la culture du bâti doit servir de base à la promotion de l'éducation en la matière. Pour transmettre cette culture de façon aussi concrète et durable que possible, des organisations telles que «Spacespot», association de sensibilisation à l'environnement construit, méritent d'être soutenues adéquatement. La SIA a présenté en détail sa position, conjointement avec d'autres acteurs de la culture du bâti (voir document annexé «Culture du bâti. Un défi de la politique culturelle»).

Contact:

Thomas Müller
Responsable Communication SIA
Secrétariat général SIA
Selnaustrasse 16
8027 Zurich
Tél.: +41/44/283'15'93
E-Mail: thomas.mueller@sia.ch

Claudia Schwalfenberg
Direction du projet Table ronde Culture du bâti suisse
Secrétariat général SIA
Selnaustrasse 16
8027 Zurich
Tél.: +41/44/283'15'94
E-Mail: claudia.schwalfenberg@sia.ch